

Effectifs des fonctionnaires et titulaires en équivalent temps plein rémunérés sur 2023

Filières / Catégorie	Hommes 1.1.4(1)	Femmes 1.1.4(2)
Personnel médical	0,0	0,0
Filière médicale (PM)		
Personnel non médical	76,1	1 066,6
Filière soins - catégorie A		133,9
Filière soins - catégorie B	4,1	497,5
Filière soins - catégorie C		284,0
Filière rééducation - catégorie A		9,0
Filière rééducation - catégorie B		
Filière rééducation - catégorie C		
Filière médico-technique - catégorie A		
Filière médico-technique - catégorie B		
Filière médico-technique - catégorie C		
Filière administrative - catégorie A	12,0	12,0
Filière administrative - catégorie B		32,0
Filière administrative - catégorie C		16,0
Filière ouvrière et technique - catégorie A		
Filière ouvrière et technique - catégorie B	12,0	
Filière ouvrière et technique - catégorie C	48,0	57,0
Filière socio-éducative - catégorie A		
Filière socio-éducative - catégorie B		12,0
Filière socio-éducative - catégorie C		3,0
Filière personnels de direction - catégorie A		
Filière des psychologues- catégorie A		10,3
Filière des sages-femmes - catégorie A		

ZONES À REMPLIR

Attention :
- L'indicateur 1 n'est calculé que si le nombre total d'ETPR par sexe est supérieur ou égal à 10